



NOS PROPOSITIONS POUR UNE UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DURABLE



La position détaillée des écologistes européens est disponible (en anglais) sous ce lien :
<https://www.greens-efa.eu/files/doc/docs/f97c4df8e1f3d676e554c52f3ad6aeaf.pdf>

POURQUOI LA ZONE EURO A BESOIN D'UNE RÉFORME FONDAMENTALE

Si nous, Européen·ne·s, qui représentons 7 % de la population mondiale, voulons redonner le pouvoir démocratique à nos démocraties, c'est-à-dire la capacité de façonner notre propre avenir et de relever les défis de ce siècle, et améliorer nos conditions de vie, nous devons agir ensemble. Dans cette perspective, nous refusons de rester inactifs face à l'effondrement prévisible de la zone euro qui ne manquerait pas de se produire si les questions fondamentales la concernant restaient en suspens. Et cet effondrement, selon nous, serait la première étape de la désintégration politique de l'Union européenne. En revanche, une intégration politique renforcée de la zone euro ne devrait pas conduire à la cristallisation d'une Europe à deux vitesses; il est nécessaire de démocratiser et de réformer le système de gouvernance économique commun de la zone euro, mais cela ne devrait entraîner l'exclusion d'aucun autre État membre de l'Union. De même, les États membres n'appartenant pas à la zone euro ne devraient pas disposer d'un droit de veto final sur les réformes urgentes de la zone euro. Toutefois, la poursuite de l'intégration européenne ne peut se faire qu'à partir d'un projet commun pour l'avenir de l'Europe s'inspirant d'une méthode communautaire renforcée mettant un terme à l'approche intergouvernementale et aux raccourcis ambigus, reposant sur la création de nouveaux organes techniques.

En résumé, les graves défaillances qui se sont renforcées mutuellement et ont aggravé la fragilité globale de la zone euro et qui doivent être réglées sont les suivantes:

- **UN GRAVE SURENDETTEMENT** L'Union économique et monétaire (UEM) doit remédier à un grave surendettement, qui est le résultat d'un quart de siècle de croissance reposant sur la dette et le crédit qui a essentiellement alimenté une consommation à court terme, une spéculation excessive et des investissements improductifs, ce qui a entraîné l'accumulation d'importants risques systémiques.
- **UNE ABSENCE DE MÉCANISMES DE MUTUALISATION PRIVÉS ET PUBLICS APPROPRIÉS** pour faire face aux chocs économiques. En l'absence de moyens traditionnels pour faire face aux crises économiques, comme la dévaluation de la monnaie, d'autres mécanismes d'ajustement s'imposent. Des mécanismes innovants de partage des risques (aussi bien publics que privés) devraient être créés pour faciliter une reprise et éviter des dépenses inutiles pour la société dans son ensemble et pour les plus vulnérables en cas de crise.
- **DES DÉSÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES INTERNES ET EXTERNES INTENABLES.** L'UEM est prise au piège de déséquilibres macroéconomiques intenables puisque le poids de l'ajustement repose essentiellement sur les États membres périphériques qui sont tenus de mettre en œuvre des mesures d'austérité (budgétaire et salariale) qui rendent plus pénibles tous les efforts de réduction de la dette. Ces politiques contre-productives aggravent les difficultés sociales, la pauvreté et l'exclusion.
- **UN MODÈLE ÉCONOMIQUE INSOUTENABLE.** L'économie de l'Union et des États membres repose sur un modèle économique non résilient et insoutenable qui la rendra incapable de faire face économiquement à la crise climatique. Il est nécessaire d'évoluer vers une économie de production et de consommation plus intelligente en termes de ressources axée sur des sources d'énergie propres et renouvelables.
- **UN DÉFICIT DÉMOCRATIQUE.** Le mode de gouvernance de la zone euro souffre d'un déficit démocratique qui nuit à sa légitimité et constitue une menace pour son existence. Cela doit être urgemment rectifié par un meilleur contrôle et une meilleure responsabilité démocratiques.

Dès lors, l'UEM doit être profondément transformée pour la rendre à la fois résiliente et adaptée aux besoins. Il ne peut y avoir d'union monétaire sans une solidarité financière forte, mais il n'y aura pas non plus de solidarité durable sans un engagement renouvelé en faveur des règles adoptées d'un commun accord (notamment de la discipline budgétaire), qui pallie efficacement les risques d'aléa moral, parmi ses membres.

QUELLES SONT LES RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR RENDRE LA ZONE EURO DURABLE

Un large éventail de réformes est nécessaire pour résoudre ces différents problèmes. La feuille de route pour la mise en œuvre de ces réformes ne se limite pas aux seuls pays de la zone euro; tous les États membres sont invités à s'y joindre afin de renforcer non seulement la zone euro, mais aussi toute l'Union européenne.

Certaines de ces réformes doivent s'inscrire dans le cadre d'une réponse immédiate, mais d'autres sont d'une telle ampleur qu'elles demanderont davantage de temps, en particulier celles qui nécessiteront une modification des traités européens.

LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE ET UNE UNION ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE CRÉDIBLE

Des mesures immédiates doivent être prises pour faire face à une situation d'endettement insoutenable; notamment, **organiser une conférence européenne sur la dette et restructurer d'urgence la dette grecque.**

Les règles et procédures budgétaires adoptées avec le «six-pack» comprennent des règles procycliques sur la dette et le déficit, qu'il est difficile de mettre en œuvre sans fragiliser la reprise économique et sociale.

Ces règles rigides doivent être simplifiées et remplacées par des objectifs plus appropriés, donnant une marge de manœuvre aux gouvernements pour procéder à des investissements durables. Ces investissements feront l'objet d'un accord politique préalable afin que les États membres n'abusent pas de l'assouplissement des règles.

Un marché intérieur et une union économique et monétaire impliquent **un renforcement de l'approche commune en matière d'impôt sur les sociétés**. Les initiatives en ce sens doivent être intensifiées en vue d'instaurer une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés et un taux minimum, ainsi que des règles communes régissant tous les aspects de l'impôt sur les sociétés, notamment la transparence. Il faudra également finir par créer une taxe sur les transactions financières (TTF).

En définitive, une zone euro crédible nécessite la mise en place d'une véritable Union économique et budgétaire. Dans ce but, un travail immédiat doit être entamé sur une feuille de route portant sur la mutualisation progressive de la dette publique entre les pays de la zone euro commençant par un mécanisme de mutualisation des taux d'intérêt (grâce auquel le bénéfice des États membres profitant d'un faible taux d'intérêt sur leur dette publique serait partagé par les autres qui, autrement, font face à des taux plus élevés augmentant encore plus le fardeau de la dette), ainsi que sur la définition d'une feuille de route pour la mise en place de **stabilisateurs automatiques** afin d'amortir tout choc susceptible de compromettre la recherche de la durabilité.

Les mesures d'accompagnement consisteront à **faire de la Banque centrale européenne un prêteur en dernier ressort** pour les États membres et à transformer le mécanisme de stabilité européen en **un Fonds monétaire européen**. Ces objectifs à long terme nécessiteront une modification des traités mais le travail en ce sens doit commencer dès maintenant.

LA GOUVERNANCE DE LA ZONE EURO ET UNE UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE PERFORMANTE

Le système de gouvernance de la zone euro devrait évaluer les perspectives budgétaires et structurelles de l'UEM dans son ensemble plutôt que pour chaque État membre individuellement. Cela soulignerait la nécessité d'une approche coopérative où les pays présentant un déficit moins élevé, de faibles risques pour la durabilité et des excédents courants devraient augmenter leur demande intérieure pour contribuer à l'orientation générale dans l'UEM.

Parallèlement, elle devrait être **révisée pour passer de l'accent mis actuellement sur la compétitivité extérieure et la discipline budgétaire à une approche plus large et plus équilibrée, anticyclique**. La Commission devrait inclure un éventail plus large d'indicateurs dans le tableau de bord de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques. Elle devrait tenir compte de la justice sociale et de la durabilité environnementale (notamment du revenu disponible des ménages, de la pauvreté, du chômage des jeunes, des coûts unitaires en capital, ainsi que de l'utilisation rationnelle des ressources et de l'innovation) pour éviter que la combinaison de mesures recommandée ne voie la compétitivité extérieure qu'à travers la compression des salaires et le dumping social qui renforcent la concurrence entre les travailleurs eux-mêmes et entre les travailleurs et les chômeurs.

L'union bancaire doit être achevée. Il faut sécuriser et fiabiliser le secteur bancaire de la zone euro et de l'Union dans son ensemble et le problème des banques non viables doit être réglé sans avoir recours à l'argent des contribuables et avec un impact minimal sur l'économie réelle. Cela implique de mettre en place **un système commun de réassurance de garantie des dépôts** évitant l'aléa moral et les subventions implicites entre différents modèles bancaires pour l'eurozone+. Une réforme structurelle du secteur bancaire de l'Union devrait être mise en œuvre, à savoir une

séparation totale des activités de banque de détail (nécessaires au fonctionnement de l'économie réelle) et des autres activités financières et à plus haut risque sur les plans juridique, organisationnel et opérationnel. Il est nécessaire de **fournir un dispositif de soutien budgétaire commun de dernier recours** à ce secteur bancaire réformé pour limiter les retombées sociales, financières et économiques plus larges de faillites bancaires. Il est également nécessaire de mettre en place une surveillance plus globale du secteur par le biais d'une autorité de **surveillance totalement indépendante de la Banque centrale européenne (BCE) afin d'éviter les conflits d'intérêts**. Le Comité européen du risque systémique devrait avoir de réels pouvoirs de détection et de dégonflement des bulles du crédit et des risques macroprudentiels plus généraux.

En complément, l'absorption des chocs privés devrait être améliorée en exploitant le potentiel de l'**union des marchés de capitaux** comme une source alternative de financement qui soutiendrait l'investissement et stabiliserait le système financier en ouvrant un plus large éventail de sources de financement.

SE TOURNER VERS UN MODÈLE ÉCONOMIQUE PLUS RÉSILIENT ET PLUS DURABLE

Il est nécessaire de se tourner vers une économie de production et de consommation plus intelligente en termes de ressources, axée sur les sources d'énergie propres et renouvelables, surtout après l'Accord de Paris sur le climat appelant à limiter le réchauffement climatique à moins de 1,5 degré. Les priorités budgétaires et législatives devraient être revues pour tenir compte de cela et notamment un plan d'investissement écologique plus ambitieux devrait s'appuyer sur un fonds européen pour les investissements stratégiques plus important, en étroite collaboration avec la BCE.

Il est nécessaire d'**optimiser l'utilisation du budget de l'Union pour promouvoir la transition vers un modèle économique plus durable et plus résilient**. Cela implique de réorienter le budget de l'Union afin d'exploiter pleinement son potentiel pour réduire les inégalités et notre consommation des ressources naturelles mondiales. Nous proposons donc une réelle capacité de générer, d'orienter et de coordonner les investissements nécessaires pour décarboniser nos économies, et d'éliminer progressivement les risques systémiques. Cela veut dire également augmenter le budget et veiller à ce qu'il soit entièrement financé par des ressources propres et ne soit pas soumis au marchandage rituel entre les ministères des Finances nationaux. **Nous voulons établir un fonds pour l'avenir dans le budget de l'Union**, financé par une convention fiscale européenne. Une part fixe des recettes supplémentaires générées par une convention fiscale européenne pourrait être versée au budget européen par les États membres de l'Union dans le cadre d'une coopération renforcée, et utilisée à bon escient pour promouvoir les investissements publics pour l'avenir au-delà de la politique de cohésion existante. L'objectif du fonds pour l'avenir serait d'engager des investissements publics dans différentes régions de l'Union et de relier les régions les moins développées à l'Union grâce à des politiques structurelles de soutien.

Il est nécessaire d'accorder bien plus d'importance aux mesures communautaires luttant contre le chômage des jeunes. Nous devons créer un système de protection sociale pour lutter contre la pauvreté énergétique et la privation alimentaire. Nous devons également instaurer **des normes sociales minimales européennes contraignantes**. Nous avons besoin d'**objectifs plus ambitieux en matière d'environnement et de rendement des ressources** et devons veiller à ce que ces objectifs soient réellement contraignants dans le cadre d'un pacte de durabilité et de prospérité de l'UEM.

ASSEOIR LA ZONE EURO SUR UNE BASE DÉMOCRATIQUE

La faible légitimité démocratique des institutions de la zone euro doit être rectifiée sans délai. Il est nécessaire de **renforcer la responsabilité démocratique de la zone euro en donnant un rôle plus important au Parlement** dans le système de gouvernance économique de l'Union. Cela signifie également avoir davantage recours à la méthode communautaire. Nous devons veiller à ce que les parlements nationaux participent également davantage, ce qui implique de créer une conférence interparlementaire améliorée. **Il en va de même pour la Banque centrale européenne**, dont le statut devrait être réformé et qui devrait avoir des dispositions bien plus claires pour garantir une responsabilité démocratique. Le principe fondamental «pas d'imposition ou d'octroi de subventions publiques sans représentation» doit être inscrit dans ce mandat et un mécanisme de contrôle permanent sera par conséquent mis en place pour veiller à une séparation stricte entre les politiques budgétaire et monétaire.

Afin d'apporter une véritable légitimité démocratique, la zone euro doit avoir un cadre juridique européen clair. Le Parlement devrait être associé aux étapes essentielles du système de gouvernance économique annuel (semestre européen). **Le ou la vice-président-e de la Commission chargé de l'euro devrait également présider l'Eurogroupe** et avoir des pouvoirs étendus sur l'Union économique et monétaire. En contrepartie, le Parlement, qui serait associé à cette nomination, aurait également le pouvoir de révocation. **Le Parlement devrait aussi avoir une commission spéciale sur les questions relatives à l'euro**. Pour y parvenir, le traité UE devra finalement être modifié. C'est pourquoi la préparation d'une convention sur la modification du traité doit aussi commencer dès que possible.

Le tableau suivant présente une synthèse de nos propositions selon trois horizons temporels.

| REMÉDIER AUX DÉFAILLANCES CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE DE L'UEM | REMÉDIER AUX IMPORTANTES DÉFAILLANCES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'UEM | REMÉDIER AUX DÉFAILLANCES CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE DE L'UEM |
|--|--|--|
| <p>Remédier à l'absence de responsabilité et d'appropriation démocratiques appropriées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner un rôle plus important au Parlement dans la gouvernance économique • Une double casquette pour le vice-président de la Commission chargé de l'euro en tant que chef de l'Eurogroupe • Augmenter la transparence et la responsabilité au niveau des États membres • Augmenter la responsabilité de la Banque centrale européenne et revoir son rôle dans la troïka • Renforcer la participation des partenaires sociaux • Accroître le renforcement institutionnel en utilisant les souplesses du traité • Elaborer une convention ouverte pour préparer les modifications nécessaires du traité • Accroître les efforts pour lutter contre la corruption | <p>Remédier à l'absence de mécanismes de mutualisation adaptés pour répondre aux chocs économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système de mutualisation des taux d'intérêt pour la zone euro <p>Remédier au grave surendettement & Remédier aux déséquilibres internes et externes insoutenables de l'UEM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancer une conférence sur la dette accordant une attention particulière à la Grèce • Un grand pas en avant vers la justice fiscale (TTF, ACCIS*, impôt sur la fortune) • Une refonte complète du cadre du Semestre européen: une réforme symétrique de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques et de l'examen annuel de la croissance et une orientation budgétaire appropriée de la zone euro • Mobilisation du budget de l'Union • Promouvoir la mobilité volontaire de la main-d'œuvre <p>Lutter contre un modèle productiviste non résilient et non diversifié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un plan d'investissement écologique tourné vers l'avenir partie I • Réorienter le programme d'assouplissement quantitatif de la BCE | <p>Remédier à l'absence de mécanismes de mutualisation adaptés pour répondre aux chocs économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une feuille de route pour la mutualisation partielle et progressive de la dette publique • Elaborer une feuille de route vers la mise en place de stabilisateurs automatiques de l'eurozone+ • Achever l'union bancaire I: Mettre en place un système commun de réassurance de garantie des dépôts • Elaborer une feuille de route pour une union des marchés de capitaux afin de promouvoir la proportionnalité et éviter la déréglementation <p>Remédier au grave surendettement et aux déséquilibres internes et externes insoutenables de l'UEM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une révision complète du cadre de gouvernance économique: rendre les objectifs sociaux et environnementaux plus contraignants et accorder un traitement spécifique aux investissements <p>Lutter contre un modèle productiviste non résilient et non diversifié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un plan d'investissement écologique tourné vers l'avenir partie II • Augmenter et réorienter le budget de l'Union |
| <p>Remédier à l'absence de responsabilité et d'appropriation démocratiques appropriées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conclure la convention ouverte • Mettre en place des mécanismes de responsabilisation spécifiques pour la capacité budgétaire et les stabilisateurs automatiques de l'eurozone+ | <p>Remédier à l'absence de mécanismes de mutualisation adaptés pour répondre aux chocs économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une capacité budgétaire à l'échelle de l'UEM • Mettre en place un prêteur en dernier ressort pour les États membres • Mettre en place des stabilisateurs automatiques de l'eurozone+ • Transformer le MES en un fonds monétaire européen. • Achever l'union bancaire II: Mettre en place un dispositif de soutien budgétaire commun approprié <p>Remédier au grave surendettement et aux déséquilibres internes et externes insoutenables de l'UEM & lutter contre un modèle productiviste non résilient et non diversifié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir un pacte de durabilité et de prospérité de l'UEM | <p>Remédier à l'absence de responsabilité et d'appropriation démocratiques appropriées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les pouvoirs parlementaires et la méthode communautaire. • Réformer l'Eurogroupe, la Commission et la BCE • Renforcer les pouvoirs parlementaires et la méthode communautaire. |
| <p>HORIZON 1 MESURES À PRENDRE DANS LES 24 MOIS À VENIR</p> <p>COMMENCER LES RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AVENIR</p> | <p>HORIZON 2 MESURES À PRENDRE À MOYEN TERME ET AU-DELÀ DE DEUX ANS</p> <p>CRÉER LES CONDITIONS NÉCESSAIRES À UNE UEM DURABLE</p> | <p>HORIZON 3 MESURES À PRENDRE D'ICI 2020</p> <p>RÉFORMER LE TRAITÉ AFIN DE RENDRE L'UEM VIABLE ET AXÉE SUR LA DURABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE</p> |

* cette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés